



Obtention d'un visa algérien pour venir en france

Par **TRIXIE**, le **05/05/2009** à **19:16**

Bonjour, Mon ami est Algérien, et moi je suis Française. Il travaille là-bas, il n'arrive pas à obtenir de visa pour venir en France, même en court séjour. Mais notre situation change, nous attendons un bébé qui doit naître en Novembre, il faut absolument que mon ami vienne en France durant ma grossesse, j'ai des problèmes de santé que je ne peux assumer seule, il doit rencontrer ma famille qu'il ne connaît pas. A-t-il des moyens juridiques ? pour accéder au visa ? pouvez-vous m'aider..... merci beaucoup pour votre aide et votre réponse.

Par **nadia**, le **10/05/2009** à **19:54**

bonjour j'espère que je peux vous aider parce que j'ai un cas vous pouvais dire presque pareille mais moi je suis mariée. il faut lui faire l'empêchement et lui envoyer. et lui comme vous avez fait le travail en algérie il a des fiches de salaires je pense donc il lui faut ces 3 dernières fiches de salaires. photos copie de son passeport algérien ; attestation de travail en français un compte de devises à son nom ; 2 photos d'identité ; et il faut vous lui envoyer aussi des échographies de votre grossesse et une lettre à votre non comme quoi vous êtes française et vous attendez un enfant de cette personne et que vous voulez la faire venir ici en France pour assister à votre accouchement et c'est au consulat qu'il faut s'adresser et si vous pouviez aussi lui envoyer des photos copies de votre passeport et carte d'identité française. MOI C'EST TOUT CE QUE JE DEPOSE POUR MON MARI MAIS MOI J'AVAIS LE LIVRET DE FAMILLE FRANÇAIS ET L'ACTE DE MARIAGE ET ÇA ÉTAIT VITE FAIT ON A REÇU LA RÉPONSE DANS UNE SEMAINE ET IL A EU UN VISA COURT SEJOURS EN FRANCE. JE NE PEUX PAS VOUS DIRE SI IL AURA LE VISA CE QUE JE LUI SOUHAITE IL FAUT QUE VOUS VOUS MARIER COMME ÇA IL POURRA

RESTER AVEC VOUS DEFINITIVEMENT EN FRANCE . BON COURAGE ET BON CHANCE